



PROCES-VERBAL du CONSEIL MUNICIPAL séance du 05/09/2024

L'an deux-mille-vingt-quatre, le cinq septembre, à dix-huit heures, le Conseil Municipal s'est réuni en séance publique sur convocation en date du vingt-neuf août deux-mille-vingt-quatre, sous la Présidence de M. LAVERGNE Didier, Maire.

Le Président : Didier LAVERGNE, le maire
Membres du Conseil Municipal présents :

Corinne BAILLARGEAU, Nadine ECHAROUX, Didier LAVERGNE, Éric SICARD, Erwan SYLVESTRE, Bernard CLEMENT, Thierry SYLVESTRE

Membres du Conseil Municipal absents :
Angélique MAUFRAS, Carole MONToux,

Procurations : Angélique MAUFRAS donne procuration à Didier LAVERGNE

Secrétaire de Séance : Corinne BAILLARGEAU

Présents : 8 **Absents** : 2 **Quorum** : 5

Monsieur le Maire constate que le quorum est atteint et déclare la séance ouverte.

ORDRE DU JOUR DE LA SEANCE

- Approbation Procès-Verbal du CM du 20/06/2024
- Fongibilité des crédits
- Emplacement terrain de boule de Chillé
- Moulin de Rancureau (Délibération) et (DM)
- Amortissement (Délibération)
- Entretien chemins communaux
- Place des Pelles inauguration
- Aménagement place des Pelles
- Commission Embellissement des Villages
- Ambroisie
- Location salle des fêtes
- Columbarium
- Cérémonie 2024 époux NORMAND
- Location Chillé
- QUESTIONS DIVERSES

DEROULEMENT DE LA SEANCE ET DELIBERATIONS

- **Approbation Procès-Verbal des CM du 20/06/2024**

Le procès-verbal du Conseil municipal du 20 juin 2024 est approuvé à l'unanimité.

- **Fongibilité des crédits**

Le Maire relève qu'il n'y a eu aucun mouvement de crédits depuis le dernier conseil municipal.

- **Emplacement terrain de boules de Chillé**



Les dimensions officielles d'un terrain de pétanque sont de 15 X 4 m.

Pour définir l'emplacement du terrain, les conseillers se sont retrouvés sur la place de l'An II à Chillé. Les critères pour cette implantation : ne pas être gêné par les arbres, être éclairé, ne pas gêner le stationnement. Des places de parking seront délimitées impasse Ballanger et rue de la poste. Eric Sicard va dessiner les plans de cette implantation.

La haie de buis est desséchée, les 21 buis vont être remplacés par des petits arbustes.

- **Moulin de Rancureau (Délibération) et (DM)**

Mr Olivier HERIARD DUBREUIL est d'accord pour vendre à la commune la parcelle du moulin de Rancureau d'une superficie de 515 m² au prix de 1 € le m². M HERIARD DUBREUIL indique qu'il souhaite que ce bien ne puisse être cédé à autrui et reste dans le giron communal.

A l'unanimité, le conseil municipal valide cette acquisition. M^e BEGAULT-BAZIRE va pouvoir établir l'acte notarié.



- **Amortissement (Délibération)**

A la demande de la trésorerie, la délibération concernant les amortissements validée le 15/09/2022, est modifiée : « Les immobilisations inférieures à 1 000 € seront amorties en 1 an ».

La modification est validée à l'unanimité.

- **Entretien chemins communaux**



Certains chemins qui étaient jusqu'alors goudronnés se dégradent très vite.

Il est proposé remettre à nu les chemins sans issue détériorés. Un test va être effectué sur un des chemins en broyant le goudron. Devis est demandé à l'entreprise Sylvestre pour cet essai.

- **Place des Pelles inauguration**

La société BayWa r.e. a participé au financement des passerelles situées sur cette place et souhaite une inauguration officielle.

Cette question sera étudiée ultérieurement, au printemps.

- **Aménagement place des Pelles**

Le Maire a reçu des remarques quant à l'absence de toilettes publiques sur cette place.

Plusieurs solutions : le service assainissement de la communauté de communes a indiqué qu'une fosse toutes eaux n'était pas possible, il faut un drainage. Une fosse étanche pourrait être installée mais il faudrait la remplir pour l'hiver et la vider au printemps. L'installation de toilettes chimiques de chantier serait une autre solution.



Toilette Chimique de Chantier Transportable et Autonome avec lave main

~~1184,00€~~ **984,00€** HT / 1180,80€ TTC

Disponible en 24/48h !

Les **toilettes chimiques** sont des toilettes transportables et autonomes. Prévus pour les chantiers, ils peuvent également servir dans des endroits isolés démunis de réseau électrique et sanitaire.

- Réservoir D'eau usées 70L
- Réservoir Intégré 8L

Pas besoin d'eau canalisée ou de raccordement au réseau.

Toutes ces solutions coûtent et impliquent un entretien régulier des toilettes et installations. Il est décidé de n'effectuer aucun aménagement sur ce site.

- **Commission Embellissement des Villages**

Nadine Echaroux présente les propositions de la commission embellissement des villages. Comme l'année dernière, il est envisagé de commander 4 sapins Nordmann de 3-4 mètres au prix unitaire de 100€ (Oradour, Germeville, Chillé et le Coudret), de remplacer les bâtons de neige lumineux inutilisables, d'acheter une frise lumineuse pour orner le pourtour de la façade de la mairie. Cette année, il est proposé de mélanger les couleurs des illuminations : bleu, blanc, doré. Les prises électriques de la petite place à Germeville et à Chillé doivent être fonctionnelles, il faut contacter le SDEG. Un atelier de remise en état des décorations est à prévoir.

L'après-midi festif autour des décorations et illuminations va être reconduit avec vin chaud et chants de Noël.

Une réunion entre les membres de la commission embellissement et agents est souhaitée.

Le fleurissement estival est abordé. Se pose le sempiternel problème de l'arrosage et de l'entretien des ces fleurs. Qui doit arroser ? Les agents communaux ?

Des bulbes de tulipes, jonquilles, plantés à l'automne ne nécessiteraient pas un grand travail.

Des ateliers de création de décorations pour chaque saison, pour chaque moment fort dans l'année sont envisagés. Se pose encore le problème de la mise en place et enlèvement des décorations.

- **Ambroisie**

La parole est donnée à Erwan Sylvestre, référent ambroisie sur la commune. L'ambroisie est un véritable fléau pour la santé. Erwan Sylvestre propose d'organiser une réunion début octobre, avant les périodes d'assolement, avec les exploitants agricoles de la commune et le témoignage de Jean Marc Prud'homme, en partenariat avec la FREDON, réseau d'experts au service de la santé du végétal, de l'environnement et des Hommes.

Une réunion d'information auprès de la population de la commune est prévue en mai afin de les sensibiliser à ce problème : utilisation des ressources (expositions, jeux) de la FREDON et du PETR, organisation d'une journée arrachage.

- **Location salle des fêtes**

Le chauffage actuel de la salle des fêtes ne fonctionne plus. Des travaux d'installation d'une pompe à chaleur et de climatiseurs réversibles vont débuter. La climatisation réversible permettra d'assurer le chauffage en hiver et le rafraîchissement en été.

La question des tarifs à appliquer pour la location de la salle des fêtes est posée :

Actuellement :

Habitant de la Commune : Eté 80 € - Hiver 120 €

Habitant hors commune : Eté 150 € - Hiver 200 €

Il est décidé de ne pas augmenter les tarifs au prétexte du coût des travaux.

Une réflexion sera toutefois engagée pour un tarif été avec utilisation de la climatisation, dès que nous aurons des données énergétiques liées à son utilisation .

Il est acté de ne pas faire payer de location pour un syndicat pour une réunion professionnelle, ni pour l'utilisation de la salle par un habitant de la commune pour quelques heures.

- **Columbarium**



Le columbarium est fini, les portes sont posées. Sur chaque porte, devront pouvoir être collées jusqu'à 4 plaques funéraires indiquant les nom, prénom, dates de naissance et de décès. Chaque case peut contenir 4 urnes funéraires. La question est posée : Qui achète ces plaques, la commune ou la famille ? Le devis des signaux GIROD propose des plaques émaillées de 20 x 15 cm au prix de 254.82€ l'unité. D'autres solutions vont être étudiées.

- **Cérémonie 2024 époux NORMAND**

Pour information, Mr Jean Claude POILANE, fils de Jean POILANE qui avait hébergé les époux NORMAND à Saintes, donateur en 2023 du tableau inachevé de Madeleine, est décédé le 17 mai 2024. Cette année, la cérémonie est fixée au dimanche 6 octobre, 10 heures. Deux expositions prêtées par l'AFMD16 seront visibles. Mme SOULT, la présidente, les présentera à 11 heures. Un apéritif suivra.

- **Location Chillé**

Le logement, sis 26 route du Dop à Chillé sera occupé à partir du 20 septembre 2024 par Anastasia BERTRAND, son compagnon et leur enfant.

A ce jour, les loyers s'élèvent à :

- Logement, 1 rue de la Poste, occupé par Mélanie SEGUINAUD : Le prix du Loyer est de 325,50 € + 16,80 € de charges.
- Logement, 26 route du Dop : Le prix du loyer était de 350 € + 20 € de charges

Le Maire nous informe que nous avons la possibilité d'augmenter le loyer. Il est décidé de ne pas augmenter le prix du loyer.

- **QUESTIONS DIVERSES**

- Mme HÉRIARD DUBREUIL qui avait fêté ses 100 ans en 2023 est décédée.
- Vente du tractopelle : la vente a été actée en date du 20 06 2024 pour une somme symbolique de 50€. Un conseiller municipal fait la remarque que la société Sabatier reprend la ferraille au prix de 160€ la tonne. Un tractopelle pèse environ 7 tonnes...
- Les blaireaux sont revenus au même endroit et occasionnent des dégâts sous le chemin. La Société de chasse va étudier les diverses solutions.
- Encore des incivilités : Chemin de la passerelle, les poteaux ont été renversés ! Un panneau de signalisation a disparu route du Maine.
- Il est demandé à Mme BURGAUD de tailler les tuyas de sa propriété dépassant sur l'Impasse Norine.
- Rue de la Chapelle, un tracteur a endommagé la chaussée nouvellement refaite. L'assurance de l'entreprise va intervenir.

- Square de la forge à Chillé, un banc et une pancarte ont été installés.
- Les statues, bancs et autel de la chapelle à Germeville, désormais bien de la commune, ont été enlevés par l'évêché.
- Entretien de la salle des fêtes : Une monobrosse pour le nettoyage de la salle des fêtes a été acquise par le SIMO, elle est utilisée par les deux communes, en remplacement de celle achetée en 2000, hors d'usage.
L'entretien du sol est assuré par Martial RAUCROY, agent communal, le nettoyage des vitres, portes et bureaux par l'ESAT. Un entretien régulier des appareils ménagers, murs, plafond s'avère nécessaire.
Il est signalé l'achat de 2 casseroles, 1 poêle et 1 faitout.
- Signalétique rue de la citerne à Germeville : Afin d'améliorer la sécurité, le département avait proposé la mise en sens unique de cette rue (de la route d'Aigre vers la rue de la Chapelle). Un des riverains s'y est opposé au vu des difficultés qu'il aurait rencontrées pour sortir de sa cour.
La rue reste circulaire dans les 2 sens. Le département a installé un stop au niveau de la route d'Aigre.
- Journée des associations sportives et culturelles à Aigre le samedi 7 septembre.

La séance est levée à 19 heures 30

Le Maire,
Didier LAVERGNE



La Secrétaire de séance
Corinne BAILLARGEAU

A large, dark, handwritten signature in black ink, which appears to be "Corinne Baillargeau", written over a light background.